L'Actu

Hiver 2023

Saint Étienne de Montluc

Sécurité routière, tous acteurs !

9

3 | Édito

4 | En bref

7 | Expression du groupe minoritaire

8 | Nouveaux sur la commune

9 | Prévention routière

12 | Scolarité

14 | Agenda

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ STÉPHANOISE SUR

www.st-etienne-montluc.net

@VilleSaintEtiennedeMontluc

RÉMY NICOLEAU
Maire de Saint Étienne de Montluc

Au nom du Conseil Municipal,
je vous souhaite à toutes et tous
une très belle et heureuse
année 2024 !

Rémy NICOLEAU
Maire

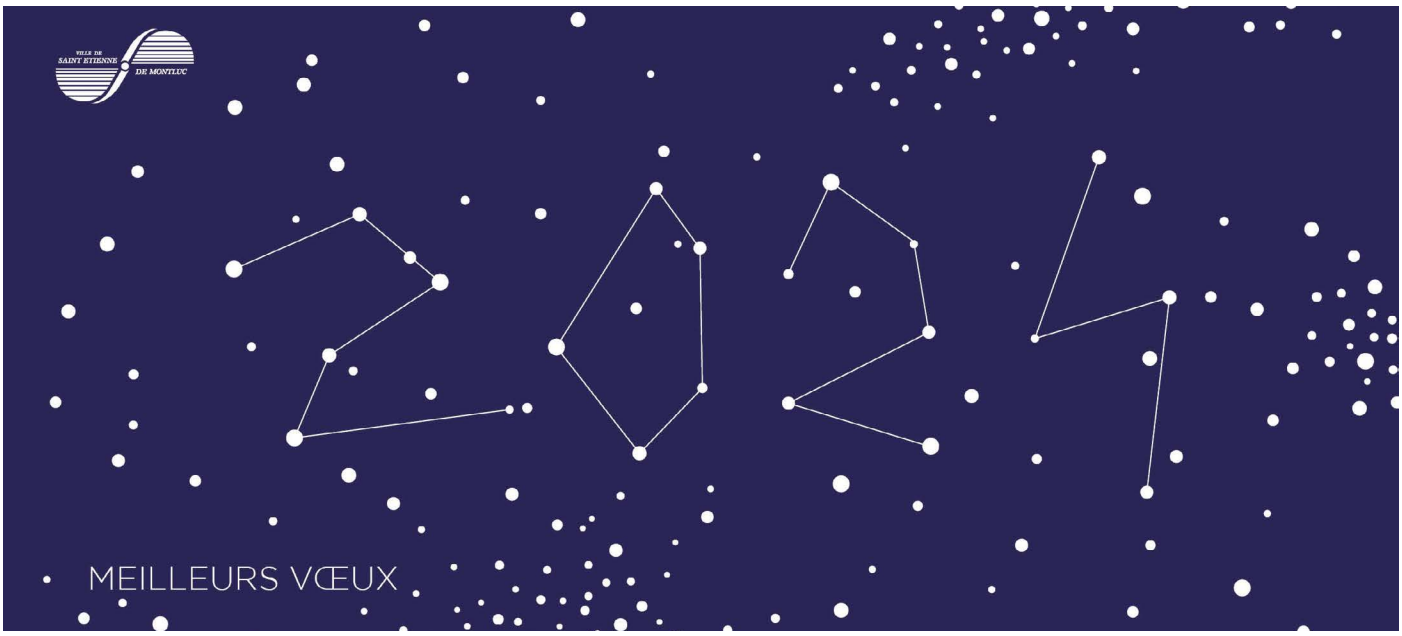

Rémy Nicoleau, Maire de Saint Étienne de Montluc,
et l'ensemble du Conseil Municipal,
ont le plaisir de vous inviter à la Cérémonie des Vœux,

Jeudi 11 janvier, à 19h, à l'Espace Montluc
Rue de la Guilletière, Saint Étienne de Montluc

ÉLECTIONS

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Pour participer à ce scrutin, l'inscription sur les listes électorales doit être faite avant le 3 mai. Démarche en ligne sur www.service-public.fr ou en Mairie.

En cas de déménagement, pensez à signaler votre changement d'adresse, soit via le site : elections.interieur.gouv.fr (pour les nouveaux arrivants à Saint Étienne de Montluc)

soit par mail à l'adresse : mairie@st-etienne-montluc.net (pour un déménagement dans la commune).

Pour connaître votre situation électorale rdv sur : www.service-public.fr /particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

ÉNERGIES RENOUVELABLES

LANCEMENT D'UNE CONSULTATION

La loi Accélération de la production des énergies renouvelables (APER), promulguée en mars 2023, prévoit que les communes puissent identifier sur leur territoire, des zones dites d'accélération, favorables à l'accueil de projets EnR (Énergie renouvelable). Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, solaire thermique...

À Saint Étienne de Montluc, ces zones d'accélération favoriseront l'implantation de projets d'énergie renouvelable, notamment solaire qui a le plus de potentiel sur la commune, sans pour autant écarter les autres énergies.

La commune lance donc une **concertation publique du 8 janvier au 26 janvier 2024,** aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie. Le dossier papier est à consulter à l'accueil de la Mairie et à l'accueil des Services techniques, un registre sera disponible pour recenser les retours des habitants stéphanois.

Service urbanisme : 02 40 86 80 26
urbanisme@st-etienne-montluc.net

CCES

GUIDE DES ANIMATIONS

Depuis le début du mois de janvier, vous pouvez trouver, à la Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc, le guide des animations du réseau des médiathèques. Spectacles, créateliers, conférences, rencontres d'auteur, les bibliothécaires vous accueillent dans les bibliothèques et médiathèques des 11 communes.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMPTEZ LES OISEAUX DES JARDINS

L'association Bretagne vivante organise les 27 et 28 janvier, son opération Comptage des oiseaux des jardins. Cette opération nationale vise à recenser de façon ponctuelle, l'abondance des principales espèces d'oiseaux fréquentant les jardins en hiver et offre ainsi un outil de connaissance sur l'évolution des populations.

Cette opération est à la portée de chacun. Elle propose à tous ceux qui le souhaitent de compter pendant 1 heure les oiseaux de son jardin ou d'un parc proche et d'envoyer les résultats à Bretagne vivante. Toutes les informations sur cette opération (modalités pratiques, plaquette d'information et outils de reconnaissance des oiseaux) sur le site www.bretagne-vivante.org

Plus de renseignements au 02 40 50 13 44 et par mail, vie.associative.bvnantes@gmail.com

TRAVAUX

SALLE DES LOISIRS : LES TRAVAUX REPORTÉS

Initialement prévus au premier semestre 2024, les travaux de réhabilitation de la salle des Loisirs ont dû être reportés. Ils ne débuteront qu'au mois de juin.

Aussi, la salle des loisirs sera fermée et inaccessible à compter de cette date.

MAIRIE

VENTE AU DÉBALLAGE

Vous organisez une vente au déballage (vide maison, brocante, bourse aux vêtements…) ? Ces manifestations sont soumises à une déclaration préalable. Aussi, n'oubliez pas de déposer votre dossier en Mairie au moins un mois avant la date de l'évènement. Les documents sont à récupérer en Mairie Principale et/ou auprès du service Vie Associative.

Mairie : 02 40 86 80 26
vie.associative@st-etienne-montluc.net

URBANISME

PERMANENCES EN MAIRIE

Un architecte des Bâtiments de France de l'unité d'architecture et du patrimoine 44 (DRAC Pays de la Loire), tient une permanence chaque 4e mardi du mois en alternance à Saint Étienne de Montluc (mois impairs) et à Savenay (mois pairs).

Le Conseil en Architecture en Urbanisme et Environnement (CAUE) de Loire-Atlantique tient également ses permanences chaque 2e mercredi du mois en alternance à Saint Étienne de Montluc et Savenay. Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le service urbanisme de la CCES.

CCES : 02 40 56 81 03
Mairie de Saint Étienne de Montluc : 02 40 86 80 26

SCOLARITÉ

LA COMMUNE PRÉPARE LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

À compter de la rentrée prochaine, deux groupes scolaires publics accueilleront les élèves Stéphanois : le groupe de la Guerche déjà existant et l'école de la Chênaie, qui ouvrira ses portes le 2 septembre 2024.

Dans une nécessité d'équilibre territorial , les élus de la commission affaires scolaires se sont mobilisés pour définir une sectorisation des élèves c'est-à-dire une affectation des élèves par école selon leur lieu de résidence. Après avis des conseils d'écoles et approbation du conseil municipal du 21 septembre 2023, selon ce principe retenu, un courrier d'information a été adressé à chaque famille concernée.

Vous pouvez prendre contact avec le service des affaires scolaires si vous avez besoin de renseignements complémentaires et/ou en cas de non réception de ce courrier.

Une carte de la sectorisation est disponible sur le site de la ville.

Pour les nouveaux élèves Stéphanois, les dossiers d'inscriptions seront disponibles à partir du 8 janvier 2024, à la mairie, auprès du service affaires scolaires.

En lien avec l'ouverture de l'école de la Chênaie, une réflexion est engagée avec les représentants de parents d'élèves et les élus de la commission Affaires scolaires pour la mise en place d'un pédibus par les familles habitant près de la nouvelle école.

Mairie : 02 40 86 80 26
s.garnier@st-etienne-montluc.net

VIE LOCALE

NOUVEAUX TARIFS MUNICIPAUX POUR 2024

Le Conseil Municipal a approuvé lors de la séance du 29 novembre dernier les tarifs pour l'année 2024 (location de salle…).

Ils sont consultables sur le site de la commune :

Rubrique : Ma commune/ Salles municipales.

2024

LE CALENDRIER EST DISPONIBLE

Le calendrier mural de la Ville est disponible aux accueils de la Mairie (Hôtel de Ville et Services Techniques) sur les horaires d'ouverture.

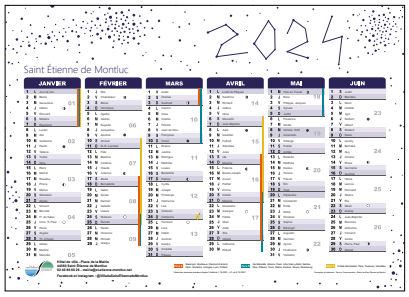

RÉSIDENCE AUTONOMIE

LA RÉSIDENCE "LES MOULINS" VA OUVRIR

La Résidence Autonomie, qui viendra compléter le parcours résidentiel senior de la commune au printemps, et située entre la Résidence "Le Sillon" et le Village senior "Les Jardins de la Musse", a été dénommée la Résidence "Les Moulins". La livraison de ce nouvel équipement est prévu au mois d'avril pour une mise en service et un accueil de ses premiers résidents au cours de l'année.

PERMANENCES

L'ANTENNE ITINÉRANTE D'ALFA RÉPIT ARRIVE À SAINT ÉTIENNE

L'association Alfa Répit, arrive propose un espace pour les aidants de personnes ayant une maladie neuro-évolutive.
Cette permanence aura lieu chaque 1er mercredi du mois, de 9h30 à 11h30, sur le Parking du Moulinet, à partir du mois de février (hors jours fériés).
Renseignements auprès du CCAS et de l'association ALFa Répit, le Relais des Aidants.

CCAS : 02 40 86 80 26
ccas@st-etienne-montluc.net

ALFa Répit : 02 40 66 94 58
contact@alfarepit.fr

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

LA COMMUNE LANCE UN APPEL À PROJET POUR L'UN DE SES BÂTIMENTS

Dans le cadre de son projet de territoire, la commune lance un nouvel appel à projet concernant la location d'un local commercial. Celui-ci dispose de deux entrées localisées au 4 rue Madame de Sévigné et au 3 place de Bretagne. Les locaux seront disponibles à partir de début mars.

Le rachat de cette cellule par la commune a été motivé par l'arrêt de son activité de l'ancien gestionnaire qui y entretenait une activité de restauration. L'acquisition de ce local par la commune a pour but de maintenir une activité commerciale. Celle-ci devra être dans la continuité de l'activité précdente, et complémentaire à celles du centre-bourg, permettant ainsi de constituer une offre cohérente et attractive.

Le projet présenté par les candidats contribuera à promouvoir la vie commerciale du centre bourg et son dynamisme. Il devra être qualitatif, générateur de nouveaux flux de clientèle, et assurer une animation commerciale du centre-bourg. Une importance sera accordée aux activités permettant de consommer local.

Offre et dossier de candidature à retirer sur le site de la Ville : www.st-etienne-montluc.net

Calendrier :

Candidatures jusqu'au : **20 janvier 2024**

Remise des clés prévue : **mars 2024**

OSONS L'AVENIR POUR SAINT ÉTIENNE DE MONTLUC

QUELLE SEMAINE SCOLAIRE POUR LES ENFANTS STÉPHANOIS ?

En ce début de **nouvelle année – que nous vous souhaitons épanouie et sereine** - nous aimerions revenir sur la **décision de la municipalité de repasser à la semaine scolaire de 4 jours**. Si nous ne pouvons que prendre acte du vote majoritaire en faveur de ce changement lors des conseils d'école, **nous nous interrogeons sur la pertinence d'une telle décision**.

Pourquoi vouloir passer de 4,5 jours à 4 jours ? Rappelons que, **pour l'Éducation Nationale, la règle est la semaine de 4,5 jours et que le passage à 4 jours nécessite une dérogation**. Certes cette formule peut paraître plus économique (temps de pause méridienne réduite, disparition des temps d'animation, rotation de cars scolaires en moins, temps périscolaire écourtés, etc...), mais **quelles sont les conséquences sur les élèves** ?

Les études pointent que l'allongement de la durée d'apprentissage sur la journée augmente leur fatigue et qu'il vaut mieux des journées plus courtes réparties sur la semaine que des journées à rallonge.

La municipalité s'est basée sur un **sondage** effectué auprès des parents d'élèves et des enseignants pour prendre sa décision, mais ce sondage, qui avait pour **objectif de faire un état des lieux des systèmes de garde** au cas d'un retour à une semaine de 4 jours, **ne saurait remplacer une véritable concertation, un sujet aussi important aurait mérité un débat public !**

Notre inquiétude porte également sur la journée du mercredi, sans école, les **besoins en matière de centre de loisirs risquent d'augmenter, sachant que les places manquent cruellement et que beaucoup de familles se retrouvent régulièrement sans solution, qu'en sera-t-il l'an prochain ?**

C'est pour toutes ses raisons que nous souhaitons une véritable approche concertée de cette dérogation, sa mise en place, ses conséquences et en premier lieu l'épanouissement scolaire et social des enfants !

Vos commentaires / vos questions :

elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr
Pour plus de détails : https://osons-avenir.fr
Facebook : @osonsavenir

Judith LERAY

Olivier LABARRE

Céline PETETIN

Olivier GEFFRAY

Régine CASSIN

Directeur de publication : Rémy NICOLEAU, Maire • **Coordination éditoriale :** Michèle VANDEN BRUGGE • **Rédaction :** service Communication-Culture • **Conception et réalisation** : service Communication-Culture • **Impression :** OFFSET 5 • Impression avec des encres à base végétale sur du papier 100% PEFC, issu de bois provenant de forêts gérées durablement • **Tirage** : 3 700 exemplaires • **Images** : Service Communication-Culture, Adobe Stock, freepik, Pixabay • **Distribution** : Guy W. Services

Naissances

Marvin Prevost
Léonce Brée
Marius Galpin
Alice Serrurier Debierre
Naomi Lahouze
Chloé Rocher

Décès

Marie-Alice Boquien
(Née Joyaut de Couesnongle)
Éliane Tual (née Lebeau)
Georgette Joyeux (née Rochereau)
Marie-Thérèse Bézier (née Gouraud)
Fabrice Loirat

Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune ?

Retrouvez sur le site internet de la commune toutes les démarches et les délais pour relayer vos informations sur les supports de communication municipaux.

EM MAKEUP

"Je m'appelle Emma et il y a un an maintenant je me suis installée comme prothésiste ongulaire et maquilleuse professionnelle au salon « Le Miroir d'Orianne ». Après plus de 10 mois là-bas, j'ai donc décidé de prendre mon propre local en septembre dernier. Je serais ravie de vous accueillir dans mon institut « Em Makeup » où je vous propose mes services de prothésiste ongulaire, maquilleuse et aussi les épilations sourcils, située dans le bourg de Saint Étienne de Montluc (11 Pl du Commerce) À bientôt,"

Em Makeup - 06 78 49 45 73
Instagram et Facebook : @em_makeuup

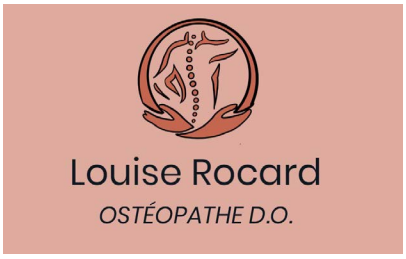

OSTÉOPATHE : LOUISE ROCARD

"Nouvelle ostéopathe sur la commune, je suis installée depuis l'été au sein de la maison pluridisciplinaire (kinésithérapeutes et podologues). Diplômée d'IdHEO Nantes depuis plusieurs années, je prends en charge tout type de patients allant du nourrisson à l'adulte et du sportif.
Impliquée dans mon métier, je prends à cœur de continuer de me former dans les différentes pratiques de l'ostéopathie afin de vous apporter une prise en charge optimale.
Au plaisir de vous recevoir en consultation."

Louise Rocard - 07 81 30 89 04 - 29 Boulevard Alexandre Goupil
https://www.osteopathe-nantes-rocard.fr/#/accueil
rdv sur Doctolib

HOLÉ MAINS

" Rendez-vous dans mon onglerie "Holé Mains" située 11 boulevard du Général Leclerc.
Après quelques travaux, j'ai ouvert début Août, où vous pouvez me retrouver dans une ambiance baroque avec une touche de modernité.
Vous pouvez retrouver différents styles de poses telles que la pose gel x, capsule et gel, vernis semi permanents et beauté des pieds. Également, vous aurez un grand choix au niveau des décos (nail art, bijoux d'ongles, piercing). "

Holé mains - 02 72 02 02 39
11 boulevard du Général Leclerc - 44360 Saint Étienne de Montluc
du lundi au samedi de 9h à 18h, fermé le mercredi

SOIZIC MORLA VOUS ACCUEILLE DANS SON STUDIO

Soizic Morla vous propose des séances photo maternité, nouveau-né, couple, famille, mariage,... à domicile ou en extérieur.
Elle vous reçoit désormais à son bureau à Saint Étienne de Montluc pour vos photos d'identités, sur RDV uniquement.

Soizic Morla Photographe
27 route de Savenay (chez Gicab)
06 51 32 99 19 - contact@soizicmorla.fr
www.soizicmorla.fr

À pied, à vélo, en trottinette, en skate, veillons à notre sécurité !

Les modes de déplacement doux (vélo, trottinette, marche,...) c'est bon pour la santé et l'environnement. Adultes, enfants, restons vigilants et adoptons les bons gestes pour profiter de nos déplacements, sans danger.

Le code de la route, c'est pour tous les utilisateurs de la chaussée

Le respect du code de la route n'est pas de la seule responsabilité des automobilistes. Piétons, vélos, trotinettes électriques ou non, skateboard et autres utilisateurs de la chaussée ont également des droits et devoirs lorsqu'ils se déplacent.

Piétons

Sont assimilées aux piétons et tenues de respecter les mêmes règles : les personnes qui déplacent à la main un cycle ou un cyclomoteur, les personnes en situation de handicap. Les personnes qui poussent un landau sont également considérées comme des piétons et doivent rester sur le trottoir avant de traverser la chaussée.

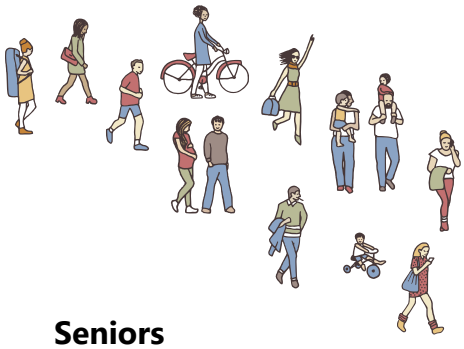

Enfants

Petite taille, comportement imprévisible, mauvaise appréciation des risques… Dans la rue, l'enfant est particulièrement vulnérable. Il est donc important de lui apprendre très tôt les règles élémentaires de sécurité. Dès l'âge de 3 ans l'apprentissage de la circulation par l'observation et l'explication, de manière pédagogique, les règles à observer :

- emprunter les passages piétons ;
- traverser lorsque le feu est vert pour les piétons ;
- vérifier que les véhicules sont arrêtés avant de traverser ;
- ne pas courir, etc.

- Tant que les enfants n'ont pas assimilé ces règles de prudence, surveillez-les et accompagnez-les.
- Montrez l'exemple. sachez qu'ils reproduisent vos comportements.
- Munissez-les d'un sac à dos ou cartable doté de bandes réfléchissantes et habillez-les avec des vêtements de couleur claire.

Seniors

En 2022, les personnes de plus de 55 ans représentent plus de la moitié des victimes piétonnes d'accidents mortels.

Avec l'âge, le champ de vision rétrécit, l'acuité visuelle s'affaiblit, la qualité de l'audition diminue ainsi que les réflexes. Les conséquences d'une blessure sont plus importantes pour une personne âgée tant sur le plan physique et médical que sur le plan social (dépendance, besoin d'aide à domicile…).

À vélo, assurons nous d'être bien équipés

Certains équipements sont obligatoires pour pouvoir être bien vus ou entendus par les autres utilisateurs de la chaussée, d'autres sont fortement recommandés mais ne sont pas obligatoires.

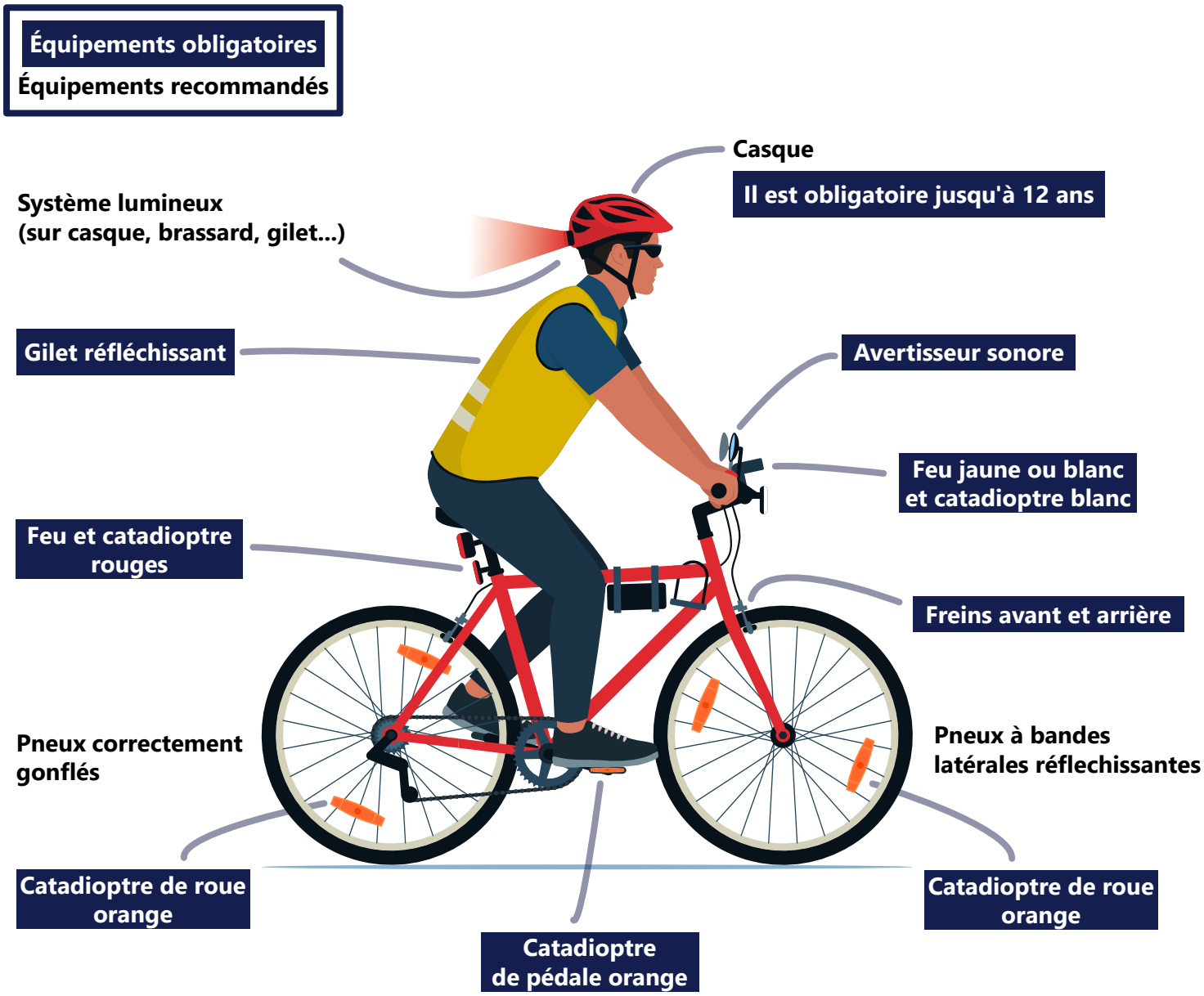

Voitures

Avant de prendre la route, en hiver notamment en raison du givre, de la buée ou du verglas, le conducteur doit rester vigilant à ses conditions de conduite.

Pour votre sécurité et celle des autres, prenez le temps de bien dégager toutes les vitres (pare-brise, vitres latérales, lunette arrière). Pensez également à vérifier et nettoyer vos phares, feux, clignotants et plaques d'immatriculation. Une fois en route, conduisez prudemment !

Trottinettes électriques, hoverboard et autres EDPM, une règlementation particulière

Les nouveaux engins de déplacement personnels motorisés (EDPM) sont ces dernières années des modes de déplacement largement employés pour les trajets du quotidien. À une frontière entre piétons, véhicules motorisés, vélos, ils ont depuis octobre 2019 une règlementation propre.

- Il faut avoir au moins **12 ans** pour avoir le droit de conduire un engin de déplacement motorisé.
- Il est **interdit de porter des écouteurs** ou tout appareil susceptible d'émettre du son.
- Le **transport de passager est interdit** : c'est un engin à usage exclusivement personnel.
- Le port du **casque** ainsi que d'un **vêtement** ou équipement **rétro-réfléchissant** est **obligatoire.**
- Les EDPM doivent être équipés de **feux avant et arrière**, de **catadioptres** et d'un **avertisseur sonore**.
- La vitesse de l'engin doit être limitée à **25km/h**.

Les EDPM sont **interdits de circuler sur le trottoir**, et doivent **circuler sur les pistes cyclables** lorsqu'il y en a. En agglomération, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50km/h. Hors agglomération, leur circulation est interdite sur la chaussée, ils doivent emprunter les voies vertes et pistes cyclables.

Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.

La zone de rencontre, un espace à partager

Une zone de rencontre est un espace de circulation apaisé, accessible à tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. **La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h**. Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet.

Les chaussées sont à double sens pour les cyclistes (sauf dispositions contraires).

Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation.

De nuit, restons visibles

Le matin au levé du jour ou le soir à la tombée de la nuit, la bonne visibilité est la meilleure sécurité.

Le simple fait d'avoir sur soi un accessoire réfléchissant permet d'être vu plus tôt par les automobilistes. Dans les phares d'une voiture, les piétons sont visibles à seulement 20 mètres lorsqu'ils sont vêtus de noir. Or, à 50 km/h, une voiture a besoin au minimum de 25 mètres pour s'arrêter sur sol sec (38 mètres sur sol mouillé). Avec des accessoires réfléchissants, les piétons sont visibles à 150 mètres.

Rencontres sénégalaises à l'école de la Guerche

Depuis plusieurs années, les élèves des classes de Gaëlle Le Bot, Valérie Denou, Amélie Lefeuvre et de Céline Durmus correspondent régulièrement avec des élèves sénégalais grâce à l'association Solidarité Nantes-Rufisque.

Au mois de septembre, les élèves ont pu rencontrer des enseignants sénégalais. Des temps de rencontre et d'échange pour les Moyennes sections, CP et CM2 de ces classes.

À la mi-septembre, il résonnait quelques mots de Wolof dans les couloirs de l'école de la Guerche. Les classes de moyenne section de Gaëlle Le Bot, de CP de Valérie Denou et Amélie Lefeuvre et de CM2 de Céline Durmus ont accueilli 2 enseignants de la ville de Rufisque au Sénégal dans le cadre de la correspondance scolaire entre des classes sénégalaises et des classes de Loire-Atlantique.

La ville de Rufisque est située à 25km, à l'est de Dakar. Cette ville portuaire accueille près de 500 000 habitants.

Pendant 2 semaines, Papa Ibrahima et Coumba, enseignants rufisquois, ont rendu visite aux élèves et enseignants des classes de Loire-Atlantique qui participent à ce programme d'échange et de solidarité (Nantes, Vertou, Couëron et Saint Étienne de Montluc) avec l'association Solidarité Nantes-Rufisque.

Cet accueil de quelques jours au sein des classes, permet aux élèves d'en apprendre d'avantage sur la culture sénégalaise grâce au témoignage des professeurs invités d'une part, et des objets, chansons, instruments de musique, anecdotes qu'ils ont pu leur faire partager d'autre part.

Gaëlle Le Bot et Céline Durmus, enseignantes de la Guerche et leurs homologues sénégalais

Tout au long de l'année, les écoliers des classes stéphanoises et rufisquoises correspondent et échangent sur leurs quotidiens, leurs coutumes, leurs vies d'écoliers, ce qui les différencie et leurs points communs.

Lors d'un temps dans les classes avec les enseignants sénégalais, les enfants ont pu poser les questions qu'ils avaient préparées avec leurs enseignantes et celles qui leur venaient plus spontanément. À cette occasion, les enfants ont notamment pu découvrir plus précisément les différences de fonctionnement entre l'école française et sénégalaise telles que le déroulement d'une journée (qui commence parfois tôt), le rythme des vacances, mais également le nombre d'élèves par classe (2 à 3 fois plus d'élèves par classe par rapport au format français). Disciplines sportives, joueurs de foot, et musiciens ont également fait l'objet de discussion, les enfants ont pu trouver des intérêts et passions communs avec leurs invités.

Pour les professeurs, ces échanges sont également très riches. Au-delà de l'ouverture culturelle et personnelle, cette expérience est l'occasion d'échanger sur les méthodes éducatives et leur vécu de professeur des écoles. Gaëlle Le Bot et Céline Durmus avaient elles aussi eu l'occasion de se rendre à Rufisque pendant 2 semaines dans le cadre de ces échanges en 2019 (voir Actu Juillet-Août 2019).

Ces ponts entre les deux cultures sont ainsi appliqués à toutes les disciplines scolaires pendant l'année, et trouvent un écho dans la vie quotidienne de chacun (adulte et enfant), à travers des messages de vivre ensemble et de respect de chacun dans sa diversité.

Solidarité Nantes-Rufisque est une association créée en 1995 qui vise à favoriser les liens, la coopération et les échanges entre Nantes et Rufisque dans des domaines divers tels que l'éducation, la santé, l'environnement.

JANVIER

Vœux du Maire

Jeudi 11 janvier
à 19h
Espace Montluc

Rémy Nicoleau, Maire, entouré des membres du Conseil Municipal présentera ses vœux pour l'année 2024.

Tous les Stéphanois sont invités à participer à ce temps fort de début d'année.

Mairie de Saint Étienne de Montluc

Don du sang

Jeudi 18 janvier
de 16h à 19h30
Espace Montluc

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, peut donner son sang.

Prise de rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Amicale des donneurs de Sang

Restitution théâtre intergénérationnel

Vendredi 19 janvier
à 20h
Espace Montluc

Suite aux ateliers de théâtre réalisés en octobre et au début de mois de janvier, les participant présenteront leur travail en première partie du spectacle Les 50.

Centre Communal d'Action sociale

Les 50

Vendredi 19 janvier
à 20h
Espace Montluc

Tout le monde connaît la lettre de Guy Môquet, mais très peu connaissent l'histoire des 50 otages. Ce qui s'est réellement passé, dans quelles circonstances, qui étaient ces otages, d'où venaient-ils, pourquoi ont-ils été choisis par le gouvernement de Vichy ?

Cette pièce de théâtre nous replonge dans la vie des 50 otages tout en voyageant joyeusement dans le temps et les lieux.

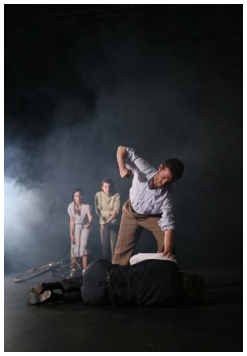

Le chant et la musique s'invitent librement au voyage dans un parti pris poétique très vivant. L'histoire de ces résistants, hommes et femmes nous émeut, nous bouleverse. Subissant la période très noire du nazisme, ces 48 fusillés n'ont pas baissé les bras, ils aimaient la Vie.

Projet théâtral sur une initiative du Comité départemental du Souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure.

Mairie de Saint Étienne de Montluc

Présentation du livre *Les 50 otages*

Samedi 20 janvier à 9h30

Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc

Quatre-vingt ans après, la mémoire de cet "octobre sanglant" a évolué. Mais, elle reste vive. Écrire l'histoire des trois journées de l'automne 1941, puis des quatre-vingts de leur mémoire, c'est aussi postuler que des vies ordinaires peuvent résister à l'oubli quand elles disent non.

Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc

Hors piste

Les 20, 21, 27, 28 et 29 janvier et les 3 et 4 février

Montluc Cinéma

Comme tous les ans, la troupe de théâtre *Les 3 coups* va vous faire oublier pendant 2 heures vos tracas quotidiens en présentant une pièce de théâtre comique.

Cette année, nous mettons en scène une pièce culte qui a été présentée 1360 fois dans les plus grandes salles de théâtre parisiennes ainsi qu'au festival d'Avignon.

Si vous êtes plutôt montagne et que vous ne concevez pas de passer vos vacances sans amis, la pièce "Hors-Piste" vous rappellera sans doute quelques bons souvenirs… Et si ce n'est pas le cas, qu'à cela ne tienne : cette dernière randonnée que vous propose *Les 3 Coups* ne pourra pas vous laisser de marbre.

Irrésistible, légère et acidulée, cette pièce signée Éric Delcourt met en scène une bande de copains qui a décidé de fêter leurs retrouvailles dans les Pyrénées, loin de leurs trépidantes occupations citadines. En piste, un animateur très showbiz, une artiste underground, un auteur intérimaire écorché vif, un réalisateur de sitcom insipide et son égérie naïve et nunuche à souhait et, enfin, un guide de haute montagne paumé et peu performant.

Tout ce petit monde, qui ne s'est pas vu depuis dix ans, ne pouvait pas se retrouver sans régler quelques comptes au passage…. De petites glissades en francs dérapages, on se réjouit du jeu épatant des comédiens, servis par une mise en scène alerte et des dialogues percutants. Il faut dire qu'Éric Delcourt, à la fois auteur, metteur en scène et comédien, a l'art de la formule volcanique et drolatique. Une excellente thérapie par le rire, pour combattre les petites saletés du quotidien.

Pour vous faciliter la réservation et effectuer le paiement sécurisé de vos billets, vous avez la possibilité de le faire en ligne via le lien : www.payasso.fr/les3coups/paiement

Théâtre les 3 Coups

Conseil municipal

Mardi 23 janvier à 20h30

Salle du Conseil

Séance du Conseil Municipal.

Ordre du jour à retrouver sur le site la commune.

Séance ouverte au public.

Mairie de Saint Étienne de Montluc

FÉVRIER

Conseil Communautaire

Jeudi 1er février à 19h30

Communauté de Communes Estuaire et Sillon

Atelier Jeux de mots

Samedi 3 février de 10h à 12h30

Bibliothèque de Saint Étienne Montluc

Atelier ludique et convivial pour découvrir l'écriture et apprendre à jouer avec les mots. Les ateliers sont gratuits, destinés à un public adulte et adolescent à partir de 14 ans. Ils sont accessibles sur réservation à la bibliothèque.

Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc

Relais des aidants

Mercredi 7 février de 9h30 à 11h30

Parking du Moulinet

Permanence itinérante d'accompagnement à destination des aidants.

ALFa Répit, Le Relais des aidants

Généalogie pourquoi faire ?

Jeudi 8 février à 17h

Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc

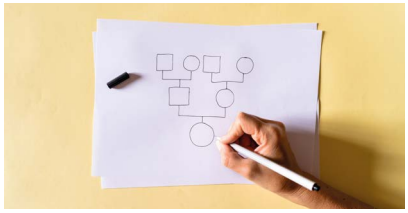

Découverte de la généalogie par le centre généalogique de Loire Atlantique. La généalogie, pour quoi faire ? Découvrez les outils de recherche, les méthodes de classement et tout ce qu'il faut savoir pour vos premiers pas en recherche généalogique.

Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc

théâtre d'ici pu d'ailleurs

LES 50

VILLE DE SAINT ÉTIENNE DE MONTLUC

"Un présent sans passé n'a pas d'avenir"
Odette Nilès

Les 50 otages résonnent encore !

Billetterie en ligne

theatreiciouailleurs.com

06 34 37 43 75 / theatreiciouailleurs@gmail.com

Crédit photo : Jacques Pinault @jacopinow

Loire Atlantique · commune de BOUVRON · Ville de Nantes · SAINT JULIEN DE CONCELLES · RÉSISTANCE 44 · Ministère Culture Communication · OH! · Région PAYS DE LA LOIRE · Saint-Sébastien sur Loire · VERTOU